

## CONVENTION ATHLETE

La présente convention s'applique entre le Comité de l'Hérault de Judo et l'athlète ; elle est valable pour la saison en cours à la date de la signature

Elle s'adresse au Cadet(tes) / Juniors (M et F) / Séniors pour l'activité judo, Kata, ju jitsu, arbitrage de niveau national et hors FND

**Nom**

**Prénom**

**Club**

**Numéro de licence**

**Catégorie**

### **L'athlète s'engage à :**

- Venir s'entraîner sur les stages pendant les vacances
- Prendre des photos (podium ou autres) durant les compétitions ou stages
- Porter le survêtement du comité
- Remplir en début de saison le prévisionnel afin d'obtenir l'aide du comité.

### **Le comité s'engage à :**

- Donner à l'athlète un survêtement aux couleurs du comité
- Mettre sur le site internet et Facebook les photos et résultats de l'athlète
- Attribuer la somme voté à l'athlète (ou son club)

